

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La députation verte continue son engagement en faveur d'un environnement sain et vivable. La promotion des transports publics et du bois dans la construction seront deux thèmes emblématiques verts soumis au prochain Grand Conseil.

Indigène, locale et renouvelable, la ressource bois mérite une attention plus forte de la part des autorités cantonales lorsqu'elles agissent en tant que maître d'ouvrage. La recommandation 22.234 de Richard Gigon, forestier, vise à promouvoir davantage le bois lors des projets de construction et de rénovation de l'Etat. Le nouveau bâtiment universitaire Univers est à cet égard l'exemple à suivre. Par cette recommandation, le Grand Conseil donnera un message clair pour des bâtiment cantonaux en bois.

Responsable d'une part conséquente de nos émissions de CO₂ et d'une congestion de plus en plus marquée de notre réseau routier, la mobilité individuelle nécessite de reculer au profit d'un large déploiement des transports publics. La frontière franco-suisse est malheureusement toujours un frein à une telle évolution. Le postulat 23.101 de Marc Fatton doit répondre à cette préoccupation en amenant le Conseil d'Etat à favoriser davantage les transports publics de part et d'autre du Doubs.

Neuchâtel, le 24 mars 2023